

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Le plein emploi : pourquoi? par DIANE BELLEMARE et LISE POULIN SIMON. — Montréal : Presses de l'Université du Québec et Institut de Recherche Appliquée sur le Travail, 1983, 273 p.

par Mario Seccareccia

L'Actualité économique, vol. 60, n° 1, 1984, p. 138-139.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/601283ar>

DOI: 10.7202/601283ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Le plein emploi : pourquoi? par DIANE BELLEMARE et LISE POULIN SIMON. — Montréal: Presses de l'Université du Québec et Institut de Recherche Appliquée sur le Travail, 1983, 273 pages.

Depuis plusieurs années les économistes orthodoxes cherchent à expliquer la hausse tendancielle du taux de chômage en reprenant des vieilles idées de l'époque d'avant les années 1930. Ce livre, qui est le résultat d'une longue réflexion de la part des deux auteures, veut démystifier un certain nombre de préjugés entourant la hausse du chômage au Québec en démontrant que le plein emploi n'est pas seulement possible mais rentable.

Le livre de Bellemare et Simon contient neuf chapitres. Dans le premier chapitre, on cherche à détruire cinq mythes sur le chômage à l'aide d'un sondage effectué auprès de 2000 ménages au Québec. Les résultats de ce sondage démontrent clairement que les Québécois ne perçoivent le chômage ni comme phénomène banal et inéluctable ni comme l'aboutissement d'un choix individuel de la part des travailleurs. Puisque leurs résultats rejettent l'hypothèse d'une hausse du chômage dit « volontaire », comment les économistes orthodoxes sont-ils arrivés à nier cette réalité-là ?

Dans le chapitre II, les auteures vont répondre à cette question en analysant d'abord les fondements des théories conventionnelles. Contrairement à l'hypothèse qui sous-tend la théorie néo-classique de l'offre de travail, pour Bellemare et Simon c'est le « travail » et non le « loisir » qui est un bien privé. C'est donc l'hypothèse de base (sur les désavantages du « travail » et les coûts d'opportunité du « loisir ») qui crée les problèmes pour les tenants de la théorie conventionnelle. Ainsi, toutes les mesures restrictives qui ont été proposées pour démanteler l'État-providence afin de *réduire* le chômage sont fondées sur cette prémisse erronée. Appuyées par un cadre analytique emprunté aux théoriciens hétérodoxes du marché « dual » aux États-Unis ainsi que par des données sur les préférences individuelles des Québécois, les auteures tentent de prouver le contraire : que les individus valorisent le travail (et, en particulier, les emplois stables et intéressants) plutôt que les salaires (ou les prestations publiques) élevés.

Les chapitres III et IV font une analyse des coûts du chômage. Tandis que le chapitre IV est un résumé de la littérature sur la relation entre le chômage et certaines pathologies sociales, le chapitre III analyse les coûts économiques du chômage en se basant, entre autres, sur la fameuse loi d'Okun. Même si leur calcul des pertes économiques dues au chômage me semble raisonnable, la profession serait peut-être moins d'accord sur l'utilisation d'un coefficient d'Okun égal à 3, en particulier lorsqu'on prend en considération l'impact possible de certains changements structurels sur des variables comme la productivité depuis 1973.

Étant donné les coûts économiques et sociaux très élevés du chômage, les auteures nous proposent, dans le chapitre V, de voir le plein emploi comme un bien de nature essentiellement collective (un peu comme la défense nationale). Cela est une approche très originale qui met en relief le rôle primordial de l'État dans ce domaine et qui est compatible, par exemple, avec la vision de Keynes des années 1930.

Le chapitre VI présente une brève historiographie quelque peu stéréotypée du débat sur la politique macro-économique entre les keynésiens et les monétaristes au Canada. Malheureusement, pour l'économiste professionnel, ce chapitre ajoute peu au stock de connaissances dans ce domaine.

Le chapitre VII, par contre, spécifie une politique micro-économique de l'emploi qui me semble être un mélange de politiques industrielles et de main-d'oeuvre coordonnées par une Commission de l'emploi représentant les intérêts locaux et régionaux. Sauf pour l'aspect strictement régional, cette proposition rejoint les méthodes utilisées par certains gouvernements sociaux-démocrates en Europe septentrionale.

Finalement, les chapitres VIII et IX présentent les attitudes historiques et actuelles envers le chômage au Québec non seulement des deux principaux groupes concernés (les représentants patronaux et syndicaux), mais aussi des fonctionnaires qui sont normalement appelés à élaborer et à appliquer les politiques économiques. Même si les résultats de leurs entrevues avec les différents représentants sont très intéressantes, la discussion est généralement longue et plutôt redondante. En effet, on pourrait facilement reléguer les résumés des questions et des réponses du chapitre IX à un appendice.

En bref, le livre présente une approche pluri-disciplinaire qui est écrit dans un langage accessible à un public plus large. Cependant, il est regrettable que Bellemare et Simon n'aient pas passé plus de temps à expliquer le concept même du plein emploi. À part quelques références (par exemple, à la définition de Beveridge), les auteures nous disent très peu sur un concept qui est au centre de leur analyse et qui est très controversé dans notre profession. En effet, elles ont préféré laisser les portes-paroles politiques définir le terme. Par contre, on ne peut que féliciter Bellemare et Simon d'avoir ressuscité un débat sur une question qui paradoxalement est devenue étrangère aux grandes préoccupations des économistes.

Mario SECCARECCIA,
Université d'Ottawa